

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/06/2023

Référence
DCM2023_06_01

Objet de la délibération
DEMANDES DE SUBVENTIONS

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9

Date de la convocation
06/06/2023

Date d'affichage
09/06/2023

Vote
à l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023 et le Jeudi 15 Juin 2023 à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de conseil sous la présidence de THIBAUT Irène, Maire

**Présents** : Madame THIBAUT Irène, Maire, Mmes : BERTHONECHE Agathe, PASTOUT Nadège, PICARD Christelle, MM : BOUCHERAT Sylvain, DESESSART Nicolas, PAJOT Denis, PORTE Frédéric

Excusé(s) ayant donné procuration : M. TOURATON Philippe à Madame THIBAUT Irène

Excusé(s) : M. JACQUET Patrick

Absent(s) : Mme CHAILLOT Laure

**A été nommé(e) secrétaire** : Madame BERTHONECHE Agathe

**Objet de la délibération** : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Madame le Maire présente des demandes de subventions :

Facilavie, USEP, Comité des fêtes, Association « Le Senneçon »

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Bourges  
Le :

Et

Publication ou notification du :

Après en avoir délibéré, il est attribué, à l'unanimité comme suit :

– **Facilavie**

une subvention d'un montant de 400.00 €

– **USEP**

une subvention d'un montant de 100.00 €

– **Comité des fêtes**

ne prennent pas part au vote : Sylvain BOUCHERAT, Irène THIBAUT, Agathe BERTHONECHE et Christelle PICARD

une subvention d'un montant de 700.00 €

Envoyé en préfecture le 26/06/2023

Reçu en préfecture le 26/06/2023

Publié le



ID : 018-211802483-20230615-DCM2023\_06\_01-DE

- **Association « Le Senneçon »**

ne prennent pas part au vote : Sylvain BOUCHERAT, Irène THIBAUT, Frédéric PORTE, Nadège PASTOUT et Nicolas DESESSART

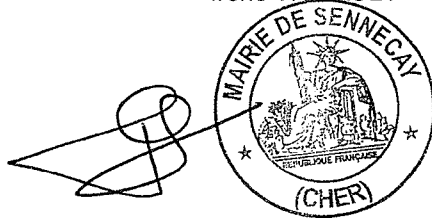
une subvention d'un montant de 450.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 19/06/2023

Le Maire  
Irène THIBAUT

Le secrétaire de séance  
Madame BERTHONECHE Agathe



Diffusion sur le site internet de la commune le : 28/06/2023

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/06/2023

Référence
DCM2023_06_02

Objet de la délibération
DEMANDE DE SUBVENTION

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	8

Date de la convocation
06/06/2023

Date d'affichage
09/06/2023

Vote
à la majorité
Pour : 7
Contre : 1
Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de Bourges  
Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2023 et le Jeudi 15 Juin 2023 à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de conseil sous la présidence de THIBAUT Irène, Maire

**Présents** : Madame THIBAUT Irène, Maire, Mmes : BERTHONECHE Agathe, PASTOUT Nadège, PICARD Christelle, MM : BOUCHERAT Sylvain, DESESSART Nicolas, PAJOT Denis, PORTE Frédéric

Excusé(s) ayant donné procuration : M. TOURATON Philippe à Madame THIBAUT Irène

Excusé(s) : M. JACQUET Patrick

Absent(s) : Mme CHAILLOT Laure

**A été nommé(e) secrétaire** : Madame BERTHONECHE Agathe

**Objet de la délibération : DEMANDE DE SUBVENTION**

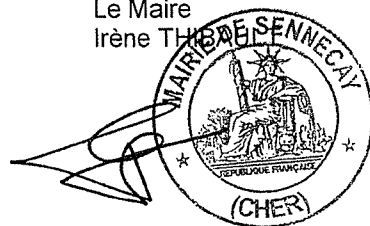
Madame le Maire présente une demande de subvention de la part de l'Association Senneçoise de Défense de l'Environnement (ASDE).

Après en avoir délibéré, il est attribué, à la majorité avec 1 voix contre et 1 abstention, à l'Association Senneçoise de Défense de l'Environnement une subvention d'un montant de 400.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 19/06/2023

Le Maire  
Irène THIBAUT



Le secrétaire de séance  
Madame BERTHONECHE Agathe

Diffusion sur le site internet de la commune le : 28/06/2023

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/06/2023

Référence
DCM2023_06_03

Objet de la délibération
DON D'UN HABITANT DE SENNEÇAY

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9

Date de la convocation
06/06/2023

Date d'affichage
09/06/2023

Vote
à l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Bourges  
Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2023 et le Jeudi 15 Juin 2023 à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de conseil sous la présidence de THIBAUT Irène, Maire

**Présents** : Madame THIBAUT Irène, Maire, Mmes : BERTHONECHE Agathe, PASTOUT Nadège, PICARD Christelle, MM : BOUCHERAT Sylvain, DESESSART Nicolas, PAJOT Denis, PORTE Frédéric

Excusé(s) ayant donné procuration : M. TOURATON Philippe à Madame THIBAUT Irène

Excusé(s) : M. JACQUET Patrick

Absent(s) : Mme CHAILLOT Laure

**A été nommé(e) secrétaire** : Madame BERTHONECHE Agathe

**Objet de la délibération** : DON D'UN HABITANT DE SENNEÇAY

Madame Le Maire explique au conseil municipal qu'un habitant de Senneçay a fait un don en numéraire d'un montant de 300€ à la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

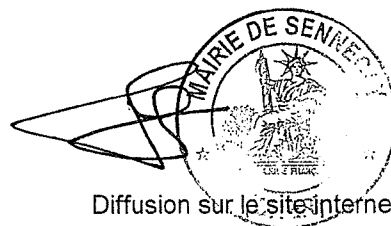
D'autoriser Madame le Maire à accepter le don et à encaisser le chèque d'une valeur de 300 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 23/06/2023

Le Maire  
Irène THIBAUT

Le secrétaire de séance  
Madame BERTHONECHE Agathe



*AB*

Diffusion sur le site internet de la commune le : 28/06/2023

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/06/2023

Référence
DCM2023_06_04

Objet de la délibération
ADMISSION EN NON VALEUR - LOCATION SALLE POLYVALENTE

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9

Date de la convocation
06/06/2023

Date d'affichage
09/06/2023

Vote
à l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023 et le Jeudi 15 Juin 2023 à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de conseil sous la présidence de THIBAUT Irène, Maire

**Présents** : Madame THIBAUT Irène, Maire, Mmes : BERTHONECHE Agathe, PASTOUT Nadège, PICARD Christelle, MM : BOUCHERAT Sylvain, DESESSART Nicolas, PAJOT Denis, PORTE Frédéric

Excusé(s) ayant donné procuration : M. TOURATON Philippe à Madame THIBAUT Irène

Excusé(s) : M. JACQUET Patrick

Absent(s) : Mme CHAILLOT Laure

**A été nommé(e) secrétaire** : Madame BERTHONECHE Agathe

**Objet de la délibération** : **ADMISSION EN NON VALEUR - LOCATION SALLE POLYVALENTE**

Madame Le Maire explique que lors de la location de la salle polyvalente du 30 avril - 1er mai 2023, le tarif énoncé lors de la rédaction du contrat était de 115 € au lieu de 150 € (tarif hiver)

Il en est de même pour une location le 15-16 avril 2023 où le tarif énoncé lors de la rédaction du contrat est de 165 € au lieu de 235 € (tarif hiver)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De facturer la salle au tarif de 115 € pour la location du 30 avril-1er mai 2023.
- De facturer la salle au tarif de 165 € pour la location du 15-16 avril 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

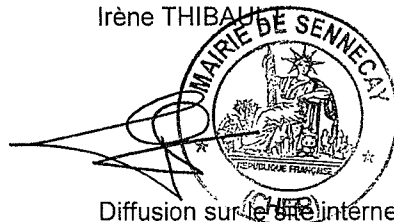
En mairie, le 19/06/2023

Le Maire

Irène THIBAUT

Le secrétaire de séance

Madame BERTHONECHE Agathe




Diffusion sur le site internet de la commune le : 28/06/2023